



Ce document est extrait des recommandations de gestion des flambées de maladies transmissibles dans les **lieux d'hébergement collectif du canton de Genève** ([lien vers le site](#)).
Elles s'adressent aux responsables, collaborateurs et bénévoles travaillant dans ces lieux.

Coqueluche

Informations de base sur la maladie et comment la suspecter

Nom de la bactérie	Bordetella pertussis
Symptômes	<p>La coqueluche est une maladie qui dure plusieurs semaines, parfois même 2 à 3 mois. Le symptôme principal est la toux qui arrive par accès (quintes). On peut identifier 3 phases :</p> <ul style="list-style-type: none">- La <u>1^e phase</u> dure 1 à 2 semaines. Les symptômes ressemblent alors à ceux d'une grippe ou d'un gros rhume. La fièvre peut être présente mais est rarement forte. Il y a aussi en général une toux sèche, et les yeux peuvent être larmoyants et/ou rougis.- Pendant la <u>2^e phase</u>, qui dure 2 à 6 semaines, le malade a de très brusques quintes de toux qu'il ne peut pas retenir et qui peuvent être impressionnantes. Le bruit de la toux ressemble typiquement à un abolement de chien (toux aboyante). La toux peut être accompagnée de crachats épais, ou de vomissements. Les quintes de toux sont souvent déclenchées par des bâillements, des rires, des cris, une activité physique, etc. Entre les quintes de toux, le malade se sent plutôt bien.- La <u>3^e et dernière phase</u> est celle de la convalescence. Elle dure 3 à 6 semaines. Les quintes de toux diminuent peu à peu.
Complications	<ul style="list-style-type: none">- Pneumonie ou otite (complications les plus fréquentes).- Complications liées à la forte toux : saignements visibles dans l'œil, hernie au niveau du ventre ou de l'aîne, fractures de côtes.- Complications neurologiques.- Les décès sont rares et surviennent surtout chez les petits bébés.
Personnes à risque de complications	<p>Les personnes qui ont un risque augmenté de maladie grave et de complications sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les bébés de moins de 6 mois.- Les personnes avec une maladie ou un traitement immunosuppresseur.- Les personnes avec une maladie respiratoire chronique.- Indirectement : les femmes en fin de grossesse (troisième trimestre) car elles peuvent transmettre la maladie à leur bébé après l'accouchement si elles sont encore malades.
Comment se transmet la maladie	Par voie aérienne (quand le malade tousse, éternue, crache, embrasse ou est embrassé).

Période entre la contamination et les premiers symptômes	La période entre le moment où la personne attrape la maladie et le moment où elle présente les premiers symptômes peut aller de 4 à 21 jours (7 à 10 jours en moyenne).
Période durant laquelle le malade est contagieux	<u>Sans traitement</u> : dès les premiers symptômes et jusqu'à 21 jours après le début de la toux. <u>Avec traitement</u> : jusqu'à 5 jours après le début du traitement antibiotique.
Immunité	Contrairement à des maladies telles que la varicelle et la rougeole, il est possible d'avoir la coqueluche plus d'une fois au cours de la vie. En effet, l'immunité qui se développe après l'infection ou la vaccination ne dure pas dans le temps.

Que faire si vous suspectez un cas de coqueluche sur site ?

- Envoyez la personne malade en **consultation médicale ou infirmière** (situation semi-urgente (voir www.ge.ch/c/ressources-medicales) pour confirmer la maladie et pour que la personne soit traitée.
- Dans l'attente de la confirmation, les **mêmes mesures** s'appliquent que pour les cas confirmés (voir paragraphe suivant).

Que faire s'il y a un cas de coqueluche confirmé ?

Personne malade

- L'objectif est de séparer d'un côté la personne malade et ses contacts, et de l'autre les personnes avec une santé fragile. Cela a pour but de protéger ces dernières de la maladie.
- La personne malade ne doit pas être en isolement strict. Elle a, par exemple, le droit de quitter le centre. Mais compte tenu des conditions de vie collectives, il faut mettre en place des mesures pour réduire le risque d'épidémie dans le centre.
- Ces mesures doivent durer toute la période pendant laquelle le malade est contagieux (voir les informations de base sur la maladie).

Mesures à mettre en place pour la personne malade (cas suspect ou confirmé) pendant la période de contagiosité (voir informations de base sur la maladie) :

Logement	<ul style="list-style-type: none"> - Loger la personne en chambre individuelle (ou avec son cercle familial étroit). - Organiser les repas dans la chambre. - Limiter au maximum les contacts avec les autres bénéficiaires du centre. - La personne peut sortir du centre. Elle doit cependant éviter absolument le contact avec les personnes à risque de complications (voir les informations de base sur la maladie) et les personnes en contact étroit avec eux. Elle ne doit pas se rendre dans d'autres centres.
Douche et toilettes	<p>Mettre à disposition une douche et des toilettes séparées.</p> <p>Si ce n'est pas possible, la personne malade doit se doucher après les autres bénéficiaires.</p> <p>Si même cette dernière option n'est pas possible, donner un désinfectant de surface au malade et lui demander de désinfecter la douche et le siège WC et d'aérer la pièce après chaque usage.</p>

Masque chirurgical	La personne malade doit porter un masque chirurgical lorsqu'elle quitte, exceptionnellement, sa chambre. NB : La personne malade n'a pas besoin de porter un masque dans sa chambre.
Hygiène des mains	Mettre à disposition de la solution hydroalcoolique lorsque la personne malade sort de sa chambre (cela doit rester exceptionnel).
À l'école, à la crèche ou au travail	Les enfants malades en âge préscolaire ne doivent pas se rendre à la crèche, la garderie, ou chez la maman de jour si le lieu accueille des enfants de moins de 6 mois. Cela dure jusqu'à ce qu'ils aient terminé 5 jours de traitement. Les adultes malades qui travaillent dans des structures qui accueillent des enfants de moins de 6 mois ou des femmes en fin de grossesse ne doivent pas se rendre au travail jusqu'à ce qu'ils aient terminé 5 jours de traitement. Tous les adultes malades doivent éviter tout contact avec des personnes à risque (voir informations de base sur la maladie) jusqu'à ce qu'ils aient terminé 5 jours de traitement.

Personnel encadrant

Les mesures à adopter par le personnel encadrant :

Masque chirurgical	Mettre un masque chirurgical en entrant dans la chambre de la personne malade.
Hygiène des mains	Se laver les mains avec de la solution hydroalcoolique, ou de l'eau et du savon, en sortant de la chambre de la personne malade.

Personnes contacts

Le personnel de santé se charge de l'**enquête d'entourage** pour identifier les personnes contacts du malade. La collaboration du personnel du centre est essentielle en raison de sa connaissance du centre et des bénéficiaires.

Définition des personnes contacts:

Ce sont les personnes qui ont **eu un contact** avec la personne malade, c'est-à-dire qui ont :

- **partagé la même chambre...** ou
- **séjourné au moins 1 heure** dans la même pièce ...

... pendant la période où la personne malade était contagieuse :

- sans traitement : dès les premiers symptômes et jusqu'à 21 jours après le début de la toux.
- avec traitement : jusqu'à 5 jours après le début du traitement.

Note : S'il n'est pas possible d'identifier avec certitude les contacts dans le centre : ne pas hésiter à considérer les personnes comme des contacts possibles, y compris le personnel encadrant.

Mesures à mettre en place pour les personnes contacts :

Consultation médicale ou infirmière	<p>Les personnes à risque de complications (voir les informations de base sur la maladie) et les personnes qui sont en contact étroit avec elles doivent voir un médecin (situation semi-urgente, voir www.ge.ch/c/ressources-medicales). Ils pourront ainsi recevoir un traitement pour prévenir la maladie, et éventuellement un vaccin.</p> <p>Les autres personnes contacts doivent consulter seulement en cas d'apparition de symptôme.</p>
Mesures sur site	<p>Les contacts n'ont pas besoin de rester dans leur chambre. Mais ils doivent éviter tout contact avec les personnes à risque (voir les informations de base sur la maladie) et les personnes en contact étroit avec elles.</p> <p>Si une personne contact présente des symptômes respiratoires dans les 3 semaines qui suivent le dernier contact avec le malade, il doit le signaler au personnel encadrant le plus rapidement possible. Le personnel encadrant considère alors la personne comme un cas suspect de coqueluche et suit les recommandations (voir ci-dessus).</p>
À l'école, à la crèche ou au travail (bénéficiaires et personnel encadrant)	<p>L'exclusion de l'école, de la crèche, ou du travail n'est pas nécessaire.</p> <p>Il faut cependant éviter les contacts avec les personnes à risque (voir les informations de base sur la maladie) et les personnes ayant des contacts étroits avec elles.</p>

Que faire si vous devez transférer vers un autre centre ou admettre un bénéficiaire ?

- Tant qu'il y a des personnes en isolement, il faut éviter d'admettre dans le centre:
 - o les nourrissons de moins de 6 mois
 - o les femmes en fin de grossesse (3ème trimestre)
- Il faut éviter de transférer ailleurs une personne malade pendant sa période de contagiosité.
- Pour les personnes contacts, le transfert dans un nouveau centre est possible, mais il faut éviter autant que possible les transferts dans un lieu où se trouvent des nourrissons de moins de 6 mois et des femmes en fin de grossesse.

Qui devez-vous informer si vous suspectez un cas, ou si un cas est confirmé ?

La direction du centre informe le personnel de santé (ou vice-versa si le personnel de santé identifie la personne malade en premier).

Les informations sur la maladie et les mesures doivent aussi être transmises à :

- Les collaborateurs du centre
- Le personnel d'encadrement
- Le personnel de sécurité
- Les bénéficiaires du centre (voir encadré ci-dessous; une affiche imprimable est disponible en ligne sous le nom de la maladie ([lien](#)))

Informations à transmettre aux bénéficiaires du centre

1. Actuellement, il y a parmi nous une personne / des personnes qui ont la coqueluche. Il faut donc prendre des mesures spéciales (listées ci-dessous) pour éviter la propagation de la maladie à d'autres personnes.
2. La **coqueluche** est une maladie très contagieuse qui se transmet par les éternuements, la toux ou la salive. Elle peut être très grave chez les bébés de moins de 6 mois et chez certaines personnes qui ont une santé fragile.
3. Pour éviter de transmettre la maladie, la **personne malade** doit éviter de voir d'autres personnes. Si la personne sort de sa chambre, elle porte un masque.
4. Si elles attrapent la maladie, certaines **personnes plus fragiles** pourraient avoir des complications. Ce sont les bébés de moins de 6 mois, les personnes qui ont des maladies chroniques des poumons ou un problème d'immunité, et les femmes en fin de grossesse. Ces personnes doivent consulter un médecin rapidement si elles ont été en contact avec la personne malade dans les 4 à 6 dernières semaines. **Les familles de ces personnes fragiles** doivent aussi consulter un médecin en cas de contact dans les 4 à 6 dernières semaines avec la personne malade.
5. Pour se protéger de la coqueluche, il est recommandé à **tout le monde** de se faire vacciner. Parlez-en avec votre médecin si vous ne savez pas si vous êtes vacciné.
6. Toute personne qui **tousse** doit le signaler au plus tôt au personnel du centre.